



**SÉANCE DU 29 AVRIL 2014 à 18 h**



**COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE**



Le Conseil municipal de la commune de Limoges, légalement convoqué le 23 avril 2014 en séance publique par M. le Maire, s'est réuni dans la salle habituelle des délibérations à l'Hôtel de Ville, le 29 avril 2014, à 18 h, sous la présidence de M. LOMBERTIE, Maire.

Mme GRESPIER a été désignée en qualité de secrétaire.

### **DELEGATIONS DE VOTE**

En application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme VERCOUSTRE, adjointe, M. LAFOND, M. RODET, Mme BEAUBATIE, conseillers municipaux, qui n'assistaient pas à la séance, ont donné tous pouvoirs pour voter en leur nom, respectivement à Mme GENTIL, Mme MAUGUIEN-SICARD, M. REILHAC, M. DESTRUHAUT.

M. TOURÉ, arrivé en séance à partir du dossier « Communication sur les orientations budgétaires 2014 », n'avait pas donné pouvoir pendant son absence.

## COMMUNICATION SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014

---

Les orientations budgétaires suivantes, qui concernent le budget principal de la collectivité ainsi que ses différents budgets annexes, sont communiquées aux membres du Conseil municipal :

### **BUDGET PRINCIPAL**

#### **I – LES MOYENS DE FINANCEMENT 2014**

Mise en œuvre dans le cadre du pacte de confiance et de responsabilité, la Loi de Finances 2014 prévoit une diminution des concours financiers de l'Etat de 1,5 milliards d'euros. L'effort d'économie est réparti au prorata de la part de chaque catégorie de collectivités dans les recettes locales totales : bloc communal (840 M€), départements (476 M€) et régions (184 M€).

Ainsi, le bloc communal contribue pour 56% à cet effort d'économie.

#### **➤ La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :**

La DGF du bloc communal connaît une réduction de 840 millions d'euros, en complément de la prise en compte des besoins de financement internes traditionnels (évolution démographique et péréquation).

Pour la Ville de Limoges, les montants des différentes dotations composant la DGF seraient les suivants :

- la Dotation Forfaitaire passerait à 28,368 M€, en diminution d'environ 1,477 M€, soit -4,9% par rapport à 2013.

- la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) a été estimée à 3,586 M€ (+1,30% par rapport à 2013), avec l'hypothèse d'un classement de la Ville sur un rang équivalent à celui de 2013 (316).
- la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) serait en progression, avec un montant évalué à 1,186 M€ (+10% par rapport à 2013)

Globalement, la DGF est estimée à 33,170 M€, soit une baisse de 1,293 M€ par rapport aux réalisations 2013 (-3,8%).

➤ **Autres dotations de fonctionnement :**

- la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) serait stable par rapport à 2013, soit 687 000 €.
- la Dotation Unique des Compensations Spécifiques à la Taxe Professionnelle (DUCS-TP) diminuerait de 19%, soit une prévision de 664 000 €.

L'ensemble de ces dotations est estimé à 34,492 M€, contre 35,974 M€ perçus en 2013, soit une baisse globale estimée à 1,482 M€.

➤ Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) : les prévisions de versement au titre de 2014 sont estimées à environ 5,5 M€.

➤ Les relations financières avec la Communauté d'agglomération : sont prises en compte l'Attribution de Compensation, la Dotation de Solidarité Communautaire et le mécanisme de la dette récupérable (recettes de fonctionnement et d'investissement), pour un montant global évalué à 26,196 M€.

➤ **La fiscalité :**

La Loi de Finances 2014 a fixé l'actualisation forfaitaire des bases de taxe d'habitation, de taxe foncière sur les propriétés bâties et de taxe foncière sur les propriétés non bâties à + 0,9 %.

Le produit fiscal en 2014 pourrait s'élever à 74,421 M€.

## **II – LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014 ET LES PROJETS D'INVESTISSEMENT**

### **➤ Les dépenses de fonctionnement (hors charges de personnel) :**

Les principaux secteurs d'activité sont :

- Gestion des services publics : 16,477 M€, afin de répondre aux charges administratives de la collectivité.

- Enfance et jeunesse – éducation : 13,590 M€, dont 9,470 M€ pour la subvention à la Caisse des Ecoles.

- Culture : 6,483 M€, dont 4,846 M€ pour le fonctionnement des diverses structures à vocation culturelle.

- Sports : 6,072 M€, dont 3,249 M€ de subventions aux clubs sportifs.

L'ensemble de ces dépenses représenterait près de 65,930 M€.

### **➤ Les charges de personnel :**

Concernant les charges de personnel, la prévision de masse salariale 2014 doit se faire dans une enveloppe permettant d'intégrer en année pleine les évolutions réglementaires intervenues en 2013 et celles prévues sur l'exercice.

La masse salariale 2014 pourrait être de l'ordre de 91,927 M€, soit une évolution de +1,77% par rapport au budget 2013.

### **➤ Les projets d'investissement :**

En 2013, les dépenses d'investissement, hors remboursement du capital de la dette, ont été de 43,665 M€.

Les principales opérations qui pourraient être inscrites sur cet exercice 2014 concerneraient les opérations suivantes : restructuration des tribunes du stade de Beaublanc (19,4 M€), Programme de Rénovation Urbaine (5 M€), rénovation du groupe scolaire Roussillon (1,75 M€), ou encore la restructuration de la crèche Joliot Curie (440 000 €).

➤ **La gestion de la dette :**

L'encours de dette est de 117,065 M€, ce qui représente un montant de 836 € / habitant. Le ratio de désendettement approche 6,4 ans fin 2013.

Le taux moyen au 1<sup>er</sup> janvier est de 2,50%, avec une répartition de 66% en taux fixe et de 34% en taux variable.

XXXXXXXXXXXX

**BUDGETS ANNEXES**

**1. Budget de l'Eau :**

Les opérations d'investissement concerneraient principalement des travaux de sécurisation, de réparation et de renouvellement sur le réseau de distribution ou encore la première phase de réhabilitation des filtres à sable de la station de La Bastide.

Le produit généré par la vente de l'eau resterait stable par rapport à 2013, soit environ 10,270 M€, sur la base d'un tarif 2014 revu de +1,92% et d'une consommation en légère baisse.

**2. Laboratoire régional de contrôle des eaux :**

Entre nouvelles analyses (contrôle sanitaire, qualité de l'air) et nouveaux clients, les recettes issues des factures d'analyses sont estimées à la hausse en 2014, mais les coûts de la sous-traitance sont également envisagés à la hausse dans le cadre du nouveau marché de contrôle sanitaire.

### **3. Pompes Funèbres et Crématorium :**

Les recettes issues des prestations de services sont anticipées à la hausse sur ces 2 activités, en tenant compte notamment d'une revalorisation tarifaire de l'ordre de 2%.

Les investissements concerneraient essentiellement le remplacement et l'acquisition de matériels.

### **4. Golf Municipal de Saint-Lazare :**

Les nouveaux tarifs adoptés en décembre 2013 portaient une revalorisation de +1,5%, ce qui devrait permettre de prévoir des recettes supérieures aux réalisations 2013.

Les dépenses d'investissements concerneraient des petits équipements. Elles pourraient être autofinancées.

Le Conseil municipal donne acte au Maire de cette communication.

**- Motion du Conseil municipal de Limoges – Soutien au projet de LGV Poitiers-Limoges**

ADOPTÉ

S'est abstenue :

- Mme Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Ont voté contre :

- M. Gilbert BERNARD, Mme Danielle SOURY, M. Frédéric CHALANGEAS